



## Au temps des cathédrales

L'histoire religieuse de Dol commence vers 548 avec l'arrivée du moine Saint-Samson. La légende raconte qu'il aurait guéri la fille et la femme du seigneur des terres de Dol, toutes deux mourantes. Pour le récompenser, le seigneur lui permit alors de fonder un monastère. Après le sacre de Nominoë, premier roi de Bretagne, en 848, et l'élévation du diocèse de Dol en archevêché, la ville devint pendant 3 siècles la capitale religieuse de la Bretagne, rivalisant avec Tours, la métropole franque. A la fin du XII<sup>e</sup> siècle, le pape trancha en faveur de cette dernière. L'importance religieuse de la cité l'exposa aux pillages : ceux de Guillaume le Conquérant et du roi d'Angleterre Jean sans Terre. Ce dernier brûla la cathédrale romane en 1203. L'édifice symbole de la ville fut reconstruit au XIII<sup>e</sup> siècle. L'évêché fut définitivement dissout à la Révolution.

## La cathédrale Saint-Samson

date du XIII<sup>e</sup> siècle. Construite dans le style gothique normand, des porches ont été ajoutés sur le côté sud du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle. L'une de ses tours reste inachevée. Juste à côté, le Cathédraloscope permet de mieux comprendre les modes de construction de ces édifices. Dans la cour, on peut admirer une impressionnante roue de levage, réalisée à partir de plans du XIII<sup>e</sup> siècle.



## La promenade Jules Revert

Pour se protéger contre les invasions et les pillages, des fortifications avec douves, remparts et tours de défense ont été construits fin XIV<sup>e</sup>, début XV<sup>e</sup>. La promenade Jules Revert permet de contempler les vestiges des fortifications de la cité médiévale, le Mont-Dol et le marais.

## A voir, à faire :

Profitez de cette balade pour visiter Médiévalys Cathédraloscope, centre de découverte et d'interprétation des cathédrales. Descendez ensuite vers la Grande Rue des Stuarts où vous découvrirez une ambiance médiévale avec les maisons à porche et à colombages.

# Circuit Nominoë

## Dol-de-Bretagne, Mont-Dol



6



8 km



2 h 00



# ▶ Départ : Place de la Cathédrale à Dol-de-Bretagne



La cathédrale

Promenade Jules Revert



**1** Longer la **cathédrale** puis emprunter à droite la **promenade Jules Revert** le long des anciens remparts. Belle vue sur les marais et le Mont-Dol.

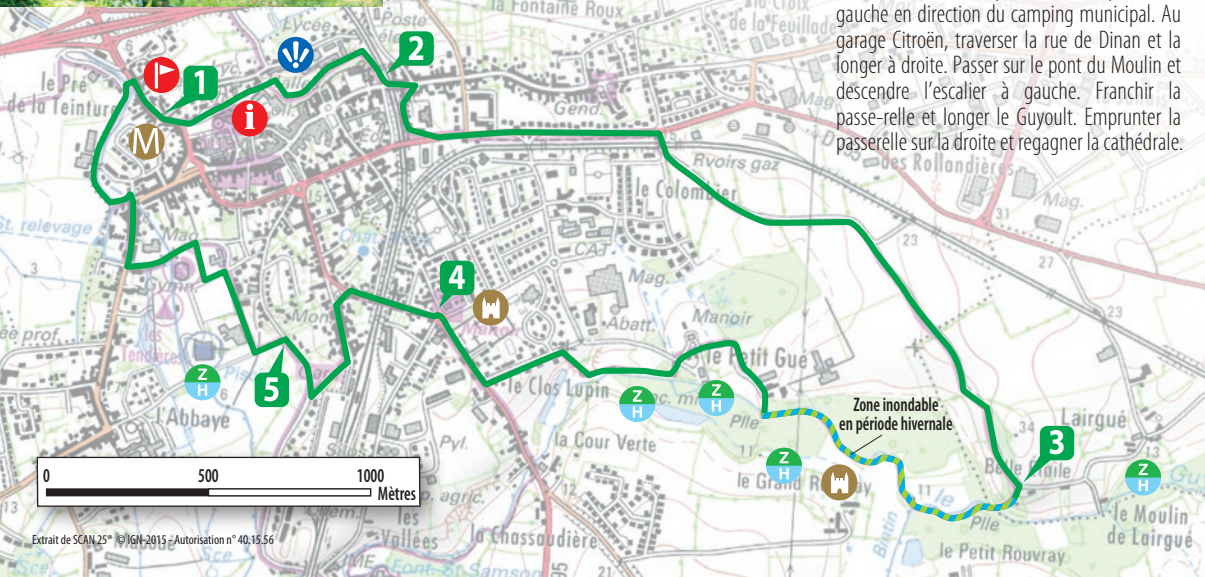
**2** Franchir le pont sur le chemin de fer et emprunter à droite la rue de Verdun. Longer la D155 puis traverser le boulevard de Normandie en direction du Colombier. Traverser la voie ferrée et suivre une petite route jusqu'à **Belle-Etoile**.

**3** Juste avant la maison, descendre à droite dans la vallée du Guyoult (zone inondable en période hivernale). Franchir la passerelle et longer le cours d'eau jusqu'à la ferme du **Petit-Gué**. Suivre la route jusqu'au moulin de la Lande.

Vous observez sur votre gauche une grande bâtisse, il s'agit de l'ancien moulin à eau du Petit-Gué. Descendre vers le Guyoult et remonter au Clos Lupin. Puis tourner à gauche vers la D795 et la suivre à droite jusqu'au **manoir des Beauvais (XVII<sup>e</sup> siècle)**.

**4** Tourner à gauche au rond-point, longer la rue de Rennes puis prendre l'avenue Aristide Briand. Avant la gare tourner à droite en direction de Carfantin puis de nouveau à droite pour emprunter la rue de Légeard.

**5** S'engager à gauche dans un chemin empierré puis à droite le long de l'espace culturel L'Odysée. Longer par la droite le parking du Foirail. Passer entre la salle multifonctions et l'espace social et prendre à gauche en direction du camping municipal. Au garage Citroën, traverser la rue de Dinan et la longer à droite. Passer sur le pont du Moulin et descendre l'escalier à gauche. Franchir la passerelle et longer le Guyoult. Emprunter la passerelle sur la droite et regagner la cathédrale.



## Au rythme du Guyoult...

Fluve côtier prenant sa source en Cuguen et se jetant en baie de Cancale, le Guyoult fut dévié au XIII<sup>e</sup> siècle au moyen d'un canal artificiel empruntant le plus court chemin de Dol à la mer. Autrefois, six moulins à eau se situaient sur son cours.

Pour lutter contre les problèmes d'inondations fréquentes, les élus des communes concernées ont créé le «Syndicat Intercommunal du Bassin du Guyoult». Son objectif est d'assurer et de promouvoir les actions nécessaires à la conservation, à l'amélioration et à la meilleure utilisation du bassin versant du Guyoult. Le syndicat entend, dans ce but, l'étude et la réalisation de travaux d'aménagement.

